



Pour publication immédiate : 27/06/2018

GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO

EN RÉPONSE À LA DÉCISION JANUS, LE GOUVERNEUR CUOMO SIGNE UN DÉCRET VISANT À PROTÉGER LES MEMBRES DES SYNDICATS CONTRE LE HARCÈLEMENT ET L'INTIMIDATION

La première réaction du pays à la décision Janus interdit aux entités de l'État de divulguer les coordonnées des fonctionnaires afin de protéger ces derniers contre les actions antisyndicales

Ce décret s'appuie sur le bilan du Gouverneur Cuomo en matière de protection des mouvements syndicaux face aux attaques fédérales

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a signé aujourd'hui un [décret](#) visant à protéger les membres des syndicats contre le harcèlement et l'intimidation, ce qui constitue la première mesure prise par un État en réponse à la décision Janus de la Cour suprême. Le décret interdit aux entités de l'État de divulguer les coordonnées des fonctionnaires de l'État, après que des informations aient fait état du harcèlement de membres ou de membres potentiels de syndicats par des individus et des organisations. Le Gouverneur a également annoncé qu'il fera adopter une législation interdisant la divulgation d'informations personnelles concernant tous les employés de la fonction publique, y compris les employés municipaux et de l'État.

« L'épouvantable décision Janus de la Cour suprême a été favorisée par des milliardaires et des conservateurs extrémistes qui souhaitent détruire le mouvement syndicaliste et, maintenant, ces mêmes forces essaient de manière éhontée d'intimider les fonctionnaires pour qu'ils quittent les syndicats », **a déclaré le Gouverneur Cuomo.** « À New York, nous affirmons qu'il est hors de question de tolérer des actions anti-syndicales. New York est un État syndicaliste et, tant que je serai Gouverneur de l'État de New York, nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour protéger les membres des syndicats et nous assurer que le mouvement syndicaliste continue à tenir la promesse du rêve américain. »

Les médias ont récemment [rapporté](#) que certains groupes d'extrême droite étaient en train d'obtenir les coordonnées des fonctionnaires par le biais de politiques en matière de liberté de l'information et utilisaient ces informations pour mener des campagnes à grande échelle contre l'appartenance à un syndicat en contactant les employés, dans certains cas à leur domicile, et en leur présentant des informations antisyndicales afin de les encourager à quitter leur syndicat et de décourager l'appartenance à un

syndicat. Il a d'ores et déjà été prédit que la décision Janus réduirait de plusieurs centaines de milliers de membres la syndicalisation dans le secteur public.

« La décision Janus de la Cour suprême s'en prend aux femmes et aux hommes américains qui travaillent dur », **a déclaré la Lieutenant-Gouverneure Kathy Hochul.** « Ici à New York, nous défendons les syndicats et mettons en place de nouvelles règles pour préserver et protéger les droits des travailleurs. Les syndicats sont les piliers de l'Amérique et nous ne cesserons de nous battre pour améliorer la vie des familles dans l'ensemble de notre État. Nous ne permettrons pas que la force du mouvement syndicaliste soit ébranlée à New York et nous soutiendrons les syndicats au fur et à mesure. »

Mario Cilento, le président du syndicat Fédération américaine du travail - Congrès des organisations industrielles (American Federation of Labor - Congress of Industrial Organizations, AFL-CIO) de l'État de New York, a déclaré : « En garantissant cette protection cruciale, le Gouverneur démontre une fois encore sa volonté de défendre les droits des travailleurs et des travailleuses. Nous remercions le Gouverneur d'avoir montré la voie concernant cet important problème et d'avoir donné l'exemple à tous les élus à travers le pays ».

Le président de l'association des employés de la fonction publique (Civil Service Employees Association, CSEA), Danny Donohue, a déclaré : « La décision Janus cherche à priver la population active de la liberté de faire entendre leur voix, celle de leur famille et de leur communauté. Le décret du Gouverneur Cuomo protégera nos membres contre les tactiques extrémistes de l'extrême droite, ainsi que le harcèlement et l'intimidation. Je remercie le Gouverneur d'avoir agi sans tarder pour protéger les syndicats et d'avoir envoyé un message clair : New York soutient le monde du travail ».

Wayne Spence, le président de la Fondation des fonctionnaires (Public Employees Foundation), a déclaré : « Alors que la décision Janus et le féroce mouvement antisyndicaliste conservateur menacent l'existence même des syndicats, nous sommes reconnaissants au Gouverneur Cuomo d'appuyer fermement et la tête haute le mouvement syndicaliste. Ce décret offrira une protection essentielle aux fonctionnaires et nous aidera à nous défendre contre les actions anti-syndicales. Je remercie le Gouverneur Cuomo pour son soutien indéfectible des droits syndicaux ».

Andy Pallotta, le président du syndicat des professeurs unis de l'État de New York (New York State United Teachers, NYSUT), a déclaré : « Je félicite le Gouverneur Cuomo pour son dévouement sans faille envers les travailleurs et les travailleuses de cet État face aux attaques fédérales contre les mouvements syndicaux. Alors que le gouvernement fédéral tente d'ébranler la force des syndicats, l'État de New York soutient le monde du travail et je suis impatient de continuer à collaborer avec le Gouverneur Cuomo ».

Le décret se fonde sur la volonté du Gouverneur de protéger les mouvements syndicaux face aux attaques du gouvernement fédéral contre les syndicats. En prévision de la décision Janus de la Cour suprême, le Gouverneur Cuomo a signé la

première [législation](#) du pays visant à protéger l'appartenance à un syndicat dans le secteur public.

Depuis 2011, le Gouverneur défend les efforts visant à soutenir les travailleurs new-yorkais, notamment en luttant contre l'exploitation des travailleurs, en soutenant les conventions collectives de projet et en permettant la déduction de la totalité des cotisations syndicales des impôts de l'État.

###

Des informations complémentaires sont disponibles à l'adresse www.governor.ny.gov
État de New York | Chambre Exécutive | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418

[SE DÉSINSCRIRE](#)